

SEANCE DU JEUDI 22 JANVIER 2009

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 13 Janvier 2009, s'est réuni le Jeudi 22 Janvier 2009 à 20h45, en séance ordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

Etaient présents : MM LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, COLINEAU Etienne, SAILLARD Gérard, ROGER Max, OMOND Louis, PESET Matthias, CHANTELOUP Gérard.

Absents excusés : M. DUREL Pierre, M. ANQUETIL Hubert (pouvoir à M. ROGER), Mme BONHOMME Régine (pouvoir à Mme HUTEAU).

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

I - URBANISME

M. le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de renseignements concernant la parcelle cadastrée AB n°5, situé avant l'Anse du Brick, côté mer ; il sera à signaler que cette parcelle est dans une zone de préemption du Conservatoire du Littoral.

II – RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE

M. le Maire présente le rapport de la commission voirie qui s'est réunie le 17 décembre 2008 :

- la commission propose que soient posées des buses pour canaliser les eaux pluviales, au hameau « La Rue », sur environ 30 ml, en face du n°11.
- la commission demande également le débernage de la route allant vers Carneville,
- la commission informe qu'il faut également prévoir la remise en état du chemin qui longe l'aéroport.

Concernant la pose des buses, M. le Maire propose un devis de l'entreprise PLANQUE et TABESSE d'un montant de 2604,00 € HT soit 3114,38 € TTC pour la fourniture et la pose de 28 ml de buses.

Concernant le débernage de la commune et la remise en état du chemin de l'aéroport, M. Le Maire propose un devis de l'entreprise SARL VALOGNES d'un montant de 6000,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise PLANQUE et TABESSE pour un montant de 3114,38 € TTC à régler sur la section investissement ainsi que le devis de l'entreprise SARL VALOGNES pour un montant de 6000,00 € HT à régler sur la section fonctionnement. Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire a signé les documents nécessaires pour le commencement des travaux.

III – REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE DURANT SES CONGES

M. le Maire expose que la secrétaire de mairie prendra ses congés annuels du 29/01/2009 au 11/02/2009 inclus et qu'elle sera remplacée. Une demande de remplacement a été envoyé au Centre de Gestion le 13 janvier 2009. Le remplacement sera effectué par Marie Vaultier qui fait partie du pôle de remplacement du Centre de Gestion.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie seront modifiés car celle-ci travaille déjà dans une autre collectivité. La mairie sera ouverte les jeudis 29 janvier et 5 février 2009 de 16h30 à 17h30 au lieu des vendredis 30 janvier et 6 février 2009.

IV – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait lecture d'un courrier de Maître GORAND, Avocat au barreau de Coutances. Celui-ci indique qu'une date d'audience devrait être fixée au cours du premier trimestre 2009 concernant le dossier de M. Jean Lavalley.

V – INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- M. le Maire fait part que dans le cadre du SIAT (Schéma Intercommunal d'Aménagement du Territoire) une enquête est en cours auprès des communes du canton et qu'il en ressort plusieurs points importants tels que l'urgence de l'assainissement collectif, la sauvegarde des écoles du canton, le développement de l'habitat et le développement du tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.